

## **MARQUAY**

### **Compte-rendu de réunion du Conseil municipal du 12 novembre 2024**

**Début de séance : 20 heures 40**

**Secrétaire de séance : Michel Bouyssou**

Le Conseil Municipal s'est réuni pour aborder les dossiers suivants à l'ordre du jour :

#### **Convention de prise en charge des destructions de nids de frelons asiatiques**

Suite à une demande auprès de la société Joanny pour la destruction de 2 nids de frelons, il s'est avéré que l'entreprise avait arrêté l'activité.

Pour pouvoir maintenir une prise en charge des destructions des nids de frelons asiatiques à des fins de protection de la biodiversité, il faut mettre en place une convention auprès d'une nouvelle société.

Après comparaison des tarifs et prestations, Monsieur le Maire propose la société Hornet Buster SOS Frelons.

Après plusieurs questions sur les méthodes et produits utilisés, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **Convention d'adhésion au contrat prévoyance CDG – MNT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles conditions pour le maintien de la participation employeur public territorial sur les contrats de prévoyance de leurs agents.

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025, seuls les contrats labellisés peuvent prétendre à une participation employeur.

Une convention de participation prévoyance a été mise en place par le Centre de Gestion 24 avec la MNT afin de proposer un contrat de prévoyance qui permettrait de maintenir la participation déjà mise en place.

Le montant de la participation reste la même, seuls les contrats proposés aux agents évolueront. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du Service Public d'Assainissement Collectif 2023**

Monsieur le Maire annonce le report de la prise de compétence assainissement par la CCSPN, présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la commune pour l'exercice 2023.

Il rappelle également la mise en place d'une clôture autour de la zone d'épandage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport à l'unanimité.

## **Échange chemin de la Nadalie**

Après la première délibération prise au mois d'août, la mise à disposition du public du dossier, d'un registre et l'avis publié en mairie, Monsieur le Maire propose de voter la deuxième délibération nécessaire à la procédure d'échange du chemin.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Approbation du plan de gestion UNESCO**

Monsieur le Maire énonce ce qui a été présenté en réunion de préparation de ce plan et explique la nécessité de valider ce dernier pour maintenir les sites classés de la commune dans le patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Subvention association**

Suite à une participation de l'association, Monsieur le Maire présente une proposition de subvention exceptionnelle de 250 euros à l'Amicale Laïque de Marquay.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Classement d'une voie communale**

Pour obtenir les attributs de la domanialité publique, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire par délibération de classer la voie qui suite à des travaux a été intégrée cette année. Ainsi, aucune portion de route ne peut être en principe considérée comme incorporée au domaine public de la commune sans classement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Questions diverses**

### Mise en gérance du Bar des Souvenirs

Les élus font un retour des différentes questions et propositions des administrés concernant la recherche d'un nouveau gérant pour le Bar des Souvenirs.

L'idée d'une candidature locale fait l'unanimité, pour cela une annonce a été publiée sur différents canaux de communication,

Monsieur le Maire espère un retour rapide des notaires et se rapproche de la préfecture et autres structures pour aborder les possibilités de subventions.

Plusieurs entreprises ont été approchées pour la rénovation du bâtiment.

Monsieur le Maire appelle les élus à réfléchir aux différentes questions comme le montant du loyer et les conditions de location notamment.

### Félibrée 2025

Monsieur le Maire rappelle que des réunions sont organisées au Centre Culturel de Sarlat, et que toutes les communes de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir ainsi que leurs

habitants sont invités à participer. Chaque personne peut contribuer selon ses compétences, en s'inscrivant dans une ou plusieurs des commissions.

La réunion est ouverte aux membres d'associations, bénévoles, commerçants, sportifs, artistes, enseignants, élus, entreprises, partenaires potentiels, ainsi qu'à tous ceux qui apprécient la culture occitane du Périgord.

Chacun aura l'opportunité de trouver sa place et de s'inscrire dans les commissions. La participation est encouragée, que l'on parle occitan ou non, afin de contribuer à la Félibrée de Sarlat.

#### Travaux d'installation d'une chambre froide

Monsieur le Maire présente le projet de l'Amicale Laïque d'installation d'une chambre froide. Il rappelle que des travaux de réseau déjà prévus sur site et explique qu'il serait judicieux de coordonner au mieux les deux projets

Monsieur le Maire propose aux élus d'y réfléchir.

#### Gestion du cimetière

Une étude cartographique a été demandée à l'ATD 24 afin de pouvoir accéder à l'outil de gestion du cimetière proposé sur Périgéo, portail déjà utilisé en mairie pour d'autres fonctions. Les élus proposent de faire un appel à mémoire aux administrés qui pourraient apporter des informations précieuses.

Divers sujets abordés : réunion bureau irrigation à venir, abords de l'Eglise, différents rendez-vous de bornage, assemblée générale de l'association du marché de producteurs, reunion de présentation du SCOT à venir.

**Fin de séance : 22 heures 30**